

COMPTES ANNUELS

En euros

Association LE MOULIN DE L'EBROUELLE

LIEU DIT L'EBROUELLE

54290 FROVILLE

Exercice clos au 31/12/2018

APE : 9499Z

SIRET : 49449873600011

CABINET BEX

Siège social : Zone d'activité de la Roche - BP 61064 - 88051 EPINAL Cedex 9

Tél : 03 29 82 63 63 Fax : 03 29 82 63 64

33, rue Dauphine 88100 SAINT DIE

Tél : 03 29 56 87 88 Fax : 03 29 567 568

E mail : contact@cabinet-bex.fr

Site internet : www.cabinet-bex.fr

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	19 683	18 144	1 539	4 130
	Autres immobilisations corporelles	61 992	45 705	16 287	10 980
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	6 150		6 150	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	398		398	398
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				800
	TOTAL (I)	88 224	63 849	24 374	16 308
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 034		2 034	
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	10 004	10 004		15 220
	Autres créances	53 632		53 632	8 194
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	47 142		47 142	48 450
	Charges constatées d'avance	3 502		3 502	6 263
	TOTAL (II)	116 315	10 004	106 311	78 127
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		204 538	73 853	130 685	94 435

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	379	379
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	14 791	14 791
	Report à nouveau	1 944	898
	Résultat de l'exercice	40 518	1 046
	Total des fonds propres	57 632	17 115
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	57 632	17 115
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	5 056	
	Total des provisions	5 056	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 198	13 888
	Dettes fiscales et sociales	43 084	55 187
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 150	
	Autres dettes	565	8 245
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	67 997	77 320
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		130 685	94 435
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		40 517,56	1 046,28
(1) Dont à moins d'un an		67 997	77 320
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	655 864	554 976
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons		
	Cotisations	195	290
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	9 258	7 882
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	665 317	563 148
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	43 736	46 466
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	240 616	219 779
	Impôts, taxes et versements assimilés	25 203	5 207
	Rémunération du personnel	190 397	189 266
	Charges sociales	67 791	65 388
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	10 413	11 425
	Dotation aux provisions	15 060	
	Autres charges	29 748	20 651
	Total des charges d'exploitation	622 964	558 182
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	42 353	4 967
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	71	7
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		116
	2 - RESULTAT FINANCIER	71	(109)
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	42 424	4 858
	Produits exceptionnels	2 811	175
	Charges exceptionnelles	4 359	3 986
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 548)	(3 811)
	Impôts sur les sociétés	358	
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	668 198	563 330
	TOTAL DES CHARGES	627 681	562 283
	EXCEDENT ou DEFICIT	40 518	1 046
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	6 066	5 810
	Bénévolat	6 066	5 810
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES	6 066	5 810
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole	6 066	5 810

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **130 685 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **668 198 euros** et un total **charges** de **627 681 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **40 518 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Au regard de la pyramide des âges du personnel, il a été décidé de constituer une provision pour faire face aux indemnités probables de départ à la retraite.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une créance DAILLY du 20/12/2017 a été comptabilisée au crédit du compte client "Usager-Tarificateurs".

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	379			379
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	14 791			14 791
Report à nouveau	898	1 046		1 944
Résultat de l'exercice	1 046		1 046	
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	17 115	1 046	1 046	17 115

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	24 690				5 007	19 683
	Instal., agencement, aménagement divers	20 803					20 803
	Matériel de transport	20 719		15 913		4 098	32 534
	Matériel de bureau, mobilier	11 678				3 022	8 656
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			6 150			6 150
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	77 889		22 063		12 127	87 826
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	398					398
	Prêts et autres immobilisations financières	800				800	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 198				800	398
TO TAL		79 087		22 063		12 927	88 224

--	--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Élément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	20 560	2 591	5 007	18 144
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	14 529	2 566		17 095
	Matériel de transport	20 661	3 730	1 316	23 076
	Matériel de bureau, mobilier	7 030	1 527	3 022	5 535
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 780	10 413	9 344	63 849
TOTAL		62 780	10 413	9 344	63 849

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		12 761
Autres créances clients <i>TARIFICATEUR FACTURE A ETABLIR</i>	<i>10 004</i>	10 004
Autres créances <i>ORG SOC PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>2 757</i>	2 757

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		35 684
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 881
<i>FRS FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>4 881</i>	
Dettes fiscales et sociales		30 804
<i>PERSONNEL PROV CONGES A PAYER</i>	<i>21 600</i>	
<i>CHARGES SOCIALES PROV CAP</i>	<i>8 680</i>	
<i>CHARGES FISCALES SUR C.P.</i>	<i>266</i>	
<i>ETAT AUTRE CHARGES A PAYER</i>	<i>258</i>	

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				3 502
BOIS		01/01/2019 31/03/2019	1 740	
PELLET		01/01/2019 31/03/2019	900	
LOYER		01/01/2019 31/01/2019	862	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				3 502

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2018
VALEUR D'ORIGINE					91 287	91 287
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice				5 635	5 635
	TOTAL				5 635	5 635
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice				2 461	2 461
	TOTAL				2 461	2 461
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				14 303	14 303
	entre 1 et 5 ans				55 310	55 310
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				69 613	69 613
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				21 180	21 180
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				21 180	21 180
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					6 790	6 790

--

ANNEXE - Élément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2018

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	10 004	10 004	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 757	2 757	
	Impôts sur les bénéfices	15 875	15 875	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	35 000	35 000	
	Charges constatées d'avances	3 502	3 502	
	TOTAL DES CREANCES	67 138	67 138	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2018

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES					
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	18 198	18 198		
	Personnel et comptes rattachés	21 600	21 600		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 686	18 686		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 798	2 798		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 150	6 150		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	565	565		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	67 997	67 997		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail	90 793	
	90 793	
Engagements en pensions, retraite et assimilés Provision pour départ à la retraite	5 056	
	5 056	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	95 849	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Annexe CICE

Etat exprimé en **euros**

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **8 044** euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

ASSOCIATION LE MOULIN DE L'EBROUELLE
Association Loi 1901
Siège social : LE MOULIN DE L EBROUELLE
54290 FROVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Aux Adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Le Moulin de L'Ebrouelle relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association Le Moulin de L'Ebrouelle à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne

- les loyers, locations et charges locatives,
- leur incidence sur les conventions règlementées

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

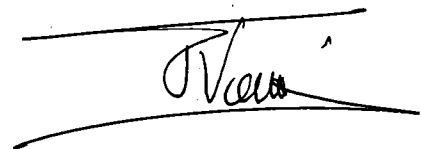
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à GERARDMER, le 16 Mai 2019

Le Commissaire aux comptes

JEAN VOINIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Voinier', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

ASSOCIATION LE MOULIN DE L'EBROUELLE

Association Loi 1901

**Siège social : LE MOULIN DE L'EBROUELLE
54290 FROVILLE**

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018

Aux Adhérents,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application des dispositions statutaires, il m'appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé :

Membre du bureau	Autorisation	Nature, objet et modalités de la convention	Montant Euros
Michel GEHIN Président	01/11/2018	Convention de mise à disposition d'une maison à La Bresse 28B rue du Planot-Paris Loyers facturés sur l'exercice 2018 :	2 000
Michel GEHIN Président	06/12/2018	Convention d'avance de trésorerie au profit de l'association Les Amis du Patrimoine culturel de Froville Avance effectuée au cours de l'exercice 2018 :	35 000

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Membre du bureau	Autorisation	Nature, objet et modalités de la convention	Montant Euros
Michel GEHIN Président	16/02/2008	Convention d'utilisation de locaux des maisons dites « l'ebrouelle » et « le moulin ». Loyers facturés sur l'exercice 2018 :	12 353
Michel GEHIN Président	31/03/2010 12/09/2014	Les Jardins de l'Ebrouelle - Location mensuelle de chevaux et installations Locations facturées sur l'exercice 2018 :	12 000
Michel GEHIN Président	22/03/2013	Convention relative à la location d'une maison à La Bresse conclue le 01/03/2013. Loyers sur l'exercice 2018:	10 000

Fait à GERARDMER, le 16 Mai 2019
Le Commissaire aux comptes
JEAN VOINIER

